

**Présents : H. DUBUSSY, G JOFFRE, I FAURE, ML GOURBEAU, P. CHANDELLE, M ; GRLETTY, C. DUPONT et JL MALLET**

**Invités : L. BRECHOU et L. BOULRLAND et J. MAILLET pour LOU BRICOULOUS**

❖ **Introduction : Marc VICTORION remercie tous les délégués présents à cette réunion de la commission, même si nous ne sommes pas très nombreux**

❖ **Agendas :**

- **Réunion avec la CAF pour les structures d'accueil le 22 juillet à 9h30 à la mairie de Chalagnac**
- **Conseils d'école à venir :**
  - **Lundi 28 juin à 18h00 à la maternelle de Vergt**
  - **Mardi 29 juin à 18h au primaire à Vergt**

❖ **LOU BRICOULOUS :**

- **La gestion associative est validée par la commission à l'unanimité de ses membres avec le prévisionnel pour les années futures.**
- **Cette validation est soumise à un certain nombre de point à savoir :**
  - **Pas d'augmentation de la participation du pays vernois par rapport au prévisionnel**
  - **Une validation par le pays vernois de toute augmentation du nombre d'heures ayant une influence sur les comptes de l'association**
  - **Un vote annuel des tarifs pour validation par le pays vernois, avec un alignement pour les 2 structures**
  - **Proposition validée par LOU BRICOULOUS et les membres de la commission**
- **Obtenir les mêmes prix pour les achats de l'association à Intermarché que pour le pays vernois : action CCPV**

❖ **Discipline enfants :**

- **Nous avons rédigé plusieurs courriers concernant des problèmes de discipline : 1 à Saint Paul, 4 à Lacropte et 1 à Vergt**
- **J'ai organisé une réunion avec les personnels des cantines mercredi 9 juin :**
  - **Renforcement des actions préventives concernant la discipline dans les cantines et périscolaires**
  - **Mise à jour des sanctions avec comme objectif d'être plus rapide dans l'envoi des courriers et faire en sorte que les « meneur(se)s » soient « sanctionné(e)s » dès septembre**
- **Lacropte : organisation d'une réunion avec les 3 personnes qui s'occupent des enfants, car nous avons un risque de départ des enfants de ce RPI, suite aux problèmes récurrents discipline**

❖ **Cantine et centre de loisirs Chalagnac**

- **Travaux : nous avons une difficulté pour le chemin d'accès des enfants du bâtiment du centre de loisirs à la cantine, car le président refuse d'y faire passer des enfants tant que le problème**

d'assainissement n'est pas réglé, pour des problèmes de santé publique. Le contrôle de cette installation d'assainissement a été demandé aux équipes du SPANC et il semble que cette maison ne soit plus occupée

- Pas de retard particulier à noter dans le chantier de la cantine
- ❖ Propositions tarifs 2010 – 2011 :
  - Voir document ci-joint validé par la commission
  - Pour information, l'affichage des tarifs de l'extra scolaire a été revu, afin de communiquer aux parents le prix de ce qu'ils allaient payer, les prix antérieurs ne tenant pas compte de la participation de la CAF de 3.69 euros pour une journée et 1.85 euros pour la demi journée
- ❖ Travaux 2010 :
  - Pour rappel, les travaux 2010 validés sont les suivants :
    - Mises aux normes électriques Eglise Neuve, Vergt, Cendrieux et Lacropte : 22 000
    - ENR Saint Mayme, Saint Paul et Vergt : 42 000
    - Cloisons sanitaire Eglise Neuve : 1 000
    - Reprise cours maternelle Vergt : 1 500
    - Mobiliers écoles : 11 000
    - Travaux en régie (Jean-Paul TABANOU) : 10 000 (environ)
  - Tous ces travaux sont lancés et programmés durant l'été 2010
- ❖ Questions diverses :
  - Un cas de galle à l'école d'Eglise Neuve : sans conséquence majeure
  - Rappel à faire concernant l'inscription des enfants dans les écoles, en particulier lorsqu'il s'agit d'enfants n'appartenant pas au RPI : chaque mairie doit renvoyer d'abord les parents concernés vers leur mairie de résidence (plusieurs cas litigieux actuellement)
  - Grève du 24 juin : l'accueil se fait à Vergt
  - Chaudière école Vergt : La consommation de fuel ayant déjà pratiquement atteint le montant annuel prévu, il devient urgent de remplacer la chaudière de l'école de Vergt, initialement prévue au budget 2010, mais retiré faute de crédit. Les propositions (à finaliser) de remplacement de la chaudière par une conventionnelle pour 17 500 euros TTC et à condensation pour 26 500 euros TTC existent et la commission valide le fait qu'il faudrait mieux investir dans une chaudière à condensation, car le retour sur investissement serait plus rapide (environ 20% d'économie)
- ❖ Prochaine réunion de la commission : à voir en septembre

Marc VICTORION

